

à NTN-SNR faisons-nous respecter !

Tous en Grève le 05 Octobre !

À l'heure où la France tente de sortir d'une des pires crises sanitaires de son histoire, à l'heure où la situation sociale appelle à des mesures fortes visant notamment au renforcement de notre modèle social, on nous annonce de nouveaux reculs sociaux !

Depuis le premier jour de la crise, ils sont là et ils répondent « présents » : ceux qui nous soignent, ceux qui nous transportent, ceux qui nous livrent, ceux qui nettoient nos rues, ceux qui construisent nos maisons et nos routes, ceux qui accompagnent nos enfants et ceux qui prennent soin de nos aînés, ceux qui maintiennent ouverts les commerces essentiels, l'ensemble des salariés du groupe NTN SNR

Et aujourd'hui, quelle reconnaissance de ces métiers ? AUCUNE !

Pas ou peu d'augmentation des salaires, pas de reconnaissance des pénibilités, pas de revalorisation des métiers... Pire, on nous stigmatise et on pointe du doigt les personnels soignants en les présentant comme hostiles à la vaccination et exposant ainsi la population à un risque de «4^e vague». Il confirme son attaque contre l'assurance chômage et envisage un nouveau recul de l'âge de départ en retraite !

La CGT est très claire : 100% pour la vaccination, contre son imposition.

Il est temps d'en finir avec ce mépris. Dans les entreprises et les services publics, organisons-nous et agissons, sur la base des revendications qui s'expriment, pour gagner le progrès social !

Il est temps d'en finir avec les inégalités et l'accroissement indécent des richesses pour les «supers riches» qui, entre mars 2020 et mars 2021, ont vu leur fortune augmenter de 170 milliards d'euros, soit une hausse moyenne de + 40%, lorsque le Smic n'a augmenté que de 0,99% au 1^{er} janvier 2021 !



Le 05 Septembre 2021



cgtntnsnr.com

Pour NTN SNR alors même que nous avons 0% en augmentation de salaire, que nous avons eu des pertes de ressource liées au chômage partiel, l'entreprise refusait de compléter les aides de l'état comme cela s'est fait dans beaucoup, d'entreprises et d'indemniser à 100%.

Même si on constate quelques saupoudrages en augmentations individuelles, la grande majorité du personnel voit son salaire bloqué, voire en régression par rapport au coût de la vie.

... et dans le même temps :

Nous venons d'apprendre que l'entreprise s'était désendettée de 49 Millions D'Euros !!!

(C'est comme si en pleine crise on soldait tous nos crédits ou que l'on faisait des acquisitions...)

Elle est où la crise ? Sûrement pas pour les actionnaires !



Comme pour les autres catégories professionnelles, Non à la Flexibilité pour les Cadres !

Pas un jour ne se passe sans que des emplois ne soient supprimés dans l'industrie ou les services publics. Le gouvernement, aux ordres du patronat, est responsable de cette fracture sociale grandissante.

De nombreuses luttes se mènent, majoritairement avec la CGT, et nous l'avons menée et nous continuerons et à vous informer malgré toutes les attaques que nous subissons.

Pour NTN SNR, en 5 ans c'est plus de 300 salariés en moins dans l'entreprise !

C'est moins d'ouvriers, moins d'Etam, avec des charges de travail qui s'intensifient...

C'est un accord flexibilité et de modulation qui a été signé par la CFDT et CFE CGC qui sera effectif en janvier 2022...

Et c'est sans surprise qu'aujourd'hui une nouvelle négociation pour les cadres et techniciens a démarré, un deuxième étage qui conduira là aussi à plus de flexibilité complétant l'arsenal, afin de contenter le client comme ils le disent !

Pour l'ensemble du personnel cadre, 70% seront compris dans une nouvelle grille de grade compris entre 14 et 16 dans la cartographie NTN SNR (et non plus celle inscrite dans la convention collective de la métallurgie) ainsi que les postes TAM et salariés non cadres, dits autonomes.

Ils seront amenés à conclure une convention individuelle de forfait en heures sur l'année :

Soit : un volume d'heures intégrant l'accomplissement d'heures supplémentaires dans la limite de 8 heures en moyenne par jour (40 heures en moyenne par semaine)

Soit : 1766 heures par an (annualisé)

Idem le précédent accord possibilité de travailler 10 heures et samedi ...

Ils nous faut donc converger le 5 octobre et, pour les secteurs qui ne sont pas en lutte actuellement, investissons cette date comme l'occasion de se faire entendre « en grand » !

De plus en plus surveillés et contrôlés, il faut aujourd'hui le pass sanitaire pour aller boire un café, il faut être vacciné pour accueillir du public, des clients, des usagers et des patients... Force est de constater que cette exigence de contrôle ne s'applique pas aux milliards d'euros qui ont été versés aux entreprises, sans garantie sur le maintien de l'emploi à minima et sans exigence sur le plan social.

Là encore, la démonstration est faite d'une société à deux niveaux. Là encore, notre mobilisation sera déterminante afin d'imposer d'autres choix !



Le 5 octobre, imposons :

- une politique de retour au plein-emploi par un moratoire sur la fermeture des entreprises, un veto des représentants des salariés sur les plans de licenciements, la diminution du temps de travail à 32 heures, des investissements massifs dans les filières industrielles ainsi que dans l'enseignement et la recherche, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises et leur remboursement en cas de suppression d'emplois...
- un renforcement de notre système de retraite par répartition à prestations définies avec un âge de départ à 60 ans à taux plein, des départs anticipés pour les métiers pénibles, la prise en compte des études et de la période de recherche d'un premier emploi...
- une augmentation générale des salaires et des minima sociaux, un Smic à 2 000 €, le dégel du point d'indice dans la fonction publique et les entreprises publiques...
- le développement de notre protection sociale avec un financement à la hauteur des enjeux dont notamment l'arrêt des exonérations patronales, remboursement à 100 % des soins de santé par la Sécurité sociale, créer une sécurité sociale professionnelle...
- une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes avec des dispositifs contraignants pour les entreprises, le renforcement des contrôles et la mise en place de sanctions dissuasives, mettre fin aux temps partiels de moins de 24 heures, revaloriser les métiers à prédominance féminine, rattraper les retards de carrière...

POUR LE PROGRÈS SOCIAL, ORGANISONS-NOUS, RASSEMBLONS-NOUS ET MOBILISONS-NOUS !
LE 5 OCTOBRE 2021, AGISSONS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !

à NTN-SNR faisons-nous respecter !

Tous en Grève le 05 Octobre !

À l'heure où la France tente de sortir d'une des pires crises sanitaires de son histoire, à l'heure où la situation sociale appelle à des mesures fortes visant notamment au renforcement de notre modèle social, on nous annonce de nouveaux reculs sociaux !

Depuis le premier jour de la crise, ils sont là et ils répondent « présents » : ceux qui nous soignent, ceux qui nous transportent, ceux qui nous livrent, ceux qui nettoient nos rues, ceux qui construisent nos maisons et nos routes, ceux qui accompagnent nos enfants et ceux qui prennent soin de nos aînés, ceux qui maintiennent ouverts les commerces essentiels, l'ensemble des salariés du groupe NTN SNR

Et aujourd'hui, quelle reconnaissance de ces métiers ? AUCUNE !

Pas ou peu d'augmentation des salaires, pas de reconnaissance des pénibilités, pas de revalorisation des métiers... Pire, on nous stigmatise et on pointe du doigt les personnels soignants en les présentant comme hostiles à la vaccination et exposant ainsi la population à un risque de «4^e vague». Il confirme son attaque contre l'assurance chômage et envisage un nouveau recul de l'âge de départ en retraite !

La CGT est très claire : 100% pour la vaccination, contre son imposition.

Il est temps d'en finir avec ce mépris. Dans les entreprises et les services publics, organisons-nous et agissons, sur la base des revendications qui s'expriment, pour gagner le progrès social !

Il est temps d'en finir avec les inégalités et l'accroissement indécent des richesses pour les «supers riches» qui, entre mars 2020 et mars 2021, ont vu leur fortune augmenter de 170 milliards d'euros, soit une hausse moyenne de + 40%, lorsque le Smic n'a augmenté que de 0,99% au 1^{er} janvier 2021 !



Le 05 Septembre 2021



cgtntnsnr.com

Pour NTN SNR alors même que nous avons 0% en augmentation de salaire, que nous avons eu des pertes de ressource liées au chômage partiel, l'entreprise refusait de compléter les aides de l'état comme cela s'est fait dans beaucoup, d'entreprises et d'indemniser à 100%.

Même si on constate quelques saupoudrages en augmentations individuelles, la grande majorité du personnel voit son salaire bloqué, voire en régression par rapport au coût de la vie.

... et dans le même temps :

Nous venons d'apprendre que l'entreprise s'était désendettée de 49 Millions D'Euros !!!

(C'est comme si en pleine crise on soldait tous nos crédits ou que l'on faisait des acquisitions...)

Elle est où la crise ? Sûrement pas pour les actionnaires !



Comme pour les autres catégories professionnelles, Non à la Flexibilité pour les Cadres !

Pas un jour ne se passe sans que des emplois ne soient supprimés dans l'industrie ou les services publics. Le gouvernement, aux ordres du patronat, est responsable de cette fracture sociale grandissante.

De nombreuses luttes se mènent, majoritairement avec la CGT, et nous l'avons menée et nous continuerons et à vous informer malgré toutes les attaques que nous subissons.

Pour NTN SNR, en 5 ans c'est plus de 300 salariés en moins dans l'entreprise !

C'est moins d'ouvriers, moins d'Etam, avec des charges de travail qui s'intensifient...

C'est un accord flexibilité et de modulation qui a été signé par la CFTD et CFE CGC qui sera effectif en janvier 2022...

Et c'est sans surprise qu'aujourd'hui une nouvelle négociation pour les cadres et techniciens a démarré, un deuxième étage qui conduira là aussi à plus de flexibilité complétant l'arsenal, afin de contenter le client comme ils le disent !

Pour l'ensemble du personnel cadre, 70% seront compris dans une nouvelle grille de grade compris entre 14 et 16 dans la cartographie NTN SNR (et non plus celle inscrite dans la convention collective de la métallurgie) ainsi que les postes TAM et salariés non cadres, dits autonomes.

Ils seront amenés à conclure une convention individuelle de forfait en heures sur l'année :

Soit : un volume d'heures intégrant l'accomplissement d'heures supplémentaires dans la limite de 8 heures en moyenne par jour (40 heures en moyenne par semaine)

Soit : 1766 heures par an (annualisé)

Idem le précédent accord possibilité de travailler 10 heures et samedi ...

Ils nous faut donc converger le 5 octobre et, pour les secteurs qui ne sont pas en lutte actuellement, investissons cette date comme l'occasion de se faire entendre « en grand » !

De plus en plus surveillés et contrôlés, il faut aujourd'hui le pass sanitaire pour aller boire un café, il faut être vacciné pour accueillir du public, des clients, des usagers et des patients... Force est de constater que cette exigence de contrôle ne s'applique pas aux milliards d'euros qui ont été versés aux entreprises, sans garantie sur le maintien de l'emploi à minima et sans exigence sur le plan social.

Là encore, la démonstration est faite d'une société à deux niveaux. Là encore, notre mobilisation sera déterminante afin d'imposer d'autres choix !



Le 5 octobre, imposons :

- une politique de retour au plein-emploi par un moratoire sur la fermeture des entreprises, un veto des représentants des salariés sur les plans de licenciements, la diminution du temps de travail à 32 heures, des investissements massifs dans les filières industrielles ainsi que dans l'enseignement et la recherche, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises et leur remboursement en cas de suppression d'emplois...
- un renforcement de notre système de retraite par répartition à prestations définies avec un âge de départ à 60 ans à taux plein, des départs anticipés pour les métiers pénibles, la prise en compte des études et de la période de recherche d'un premier emploi...
- une augmentation générale des salaires et des minima sociaux, un Smic à 2 000 €, le dégel du point d'indice dans la fonction publique et les entreprises publiques...
- le développement de notre protection sociale avec un financement à la hauteur des enjeux dont notamment l'arrêt des exonérations patronales, remboursement à 100 % des soins de santé par la Sécurité sociale, créer une sécurité sociale professionnelle...
- une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes avec des dispositifs contraignants pour les entreprises, le renforcement des contrôles et la mise en place de sanctions dissuasives, mettre fin aux temps partiels de moins de 24 heures, revaloriser les métiers à prédominance féminine, rattraper les retards de carrière...

POUR LE PROGRÈS SOCIAL, ORGANISONS-NOUS, RASSEMBLONS-NOUS ET MOBILISONS-NOUS !
LE 5 OCTOBRE 2021, AGISSONS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !